



WELFARM - Protection mondiale des animaux de ferme
13 rue Ruhmkorff, 75017 PARIS
presse@welfarm.fr

www.welfarm.fr

Communiqué de presse du 03/07/2023

FORTES CHALEURS : WELFARM SOULÈVE LA QUESTION DE LA PLACE DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE DANS UNE LETTRE OUVERTE AU MINISTRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

L'Association Welfarm adresse aujourd'hui une lettre ouverte au ministre de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, lui demandant que le bien-être des animaux d'élevage soit pris en compte dans le prochain Plan national d'adaptation au changement climatique, et particulièrement dans le plan gestion des vagues de chaleur. Welfarm souhaite une transformation profonde des systèmes d'élevage et des activités de transport pour protéger les animaux des effets du réchauffement climatique.

Protéger les animaux lors de vagues de chaleur

Dans le cadre de sa campagne « [Chaud Dedans !](#) », Welfarm avait adressé le 15 juillet 2022 un courrier au ministre de la Transition écologique, Christophe Béchu. L'association demandait dans cette lettre que le bien-être des animaux d'élevage soit pris en compte dans le [Plan national d'adaptation au changement climatique](#) (PNACC-2), particulièrement dans le volet « gestion des vagues de chaleur ».

N'ayant pas eu de réponse à ce jour, Welfarm a publié, le 3 juillet 2023, [un nouveau courrier sous forme de lettre ouverte](#) et souhaite rencontrer le ministre ou ses services.

L'association mène campagne depuis mai 2022 pour demander au Gouvernement de protéger davantage les animaux d'élevage des vagues de chaleur, alors que celles-ci sont de plus en plus précoces, fréquentes et intenses en raison du changement climatique. Cette campagne est menée avec l'appui de la fédération d'associations France Nature Environnement, cosignataire du courrier, qui entend ainsi poursuivre sa mobilisation pour des élevages plus respectueux des animaux, dans le cadre de la transition vers un système agricole et alimentaire écologique, sain et résilient.

La dernière version du plan de gestion des vagues de chaleur a été présentée par le ministre le 8 juin dernier dans le cadre de l'élaboration du prochain plan d'adaptation au changement climatique (PNACC-3). Celui-ci comporte trois mesures concernant pour tout ou partie les animaux d'élevage. Welfarm salue la prise en compte des activités d'élevage et de transport liées dans ce plan, mais regrette toutefois l'insuffisance des mesures envisagées pour pallier les effets du changement climatique.

L'association demande notamment des modifications réglementaires permettant la réorganisation et la transformation profonde et structurelle des systèmes d'élevage et des activités de transport d'animaux vivants. Le PNACC-3 doit être l'occasion de se saisir pleinement de ces enjeux de transformation des modes d'élevage vers une résilience accrue et un plus grand respect du bien-être animal.

Consultation publique

Dans le cadre de la conception du PNACC-3, le Gouvernement a lancé le 23 mai dernier une [consultation publique](#) sur la trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au réchauffement climatique (TRACC). Welfarm souhaite que les citoyens y répondent, afin d'inciter les responsables politiques à prendre en compte le bien-être des animaux d'élevage dans une France à + 4 °C. L'association propose ainsi trois réponses types à chacune des trois questions de cette consultation sur son site Internet : welfarm.fr/tracc/

Législation inefficace

Une des mesures présentées dans le PNACC-3 et déjà en vigueur est l'arrêté du 22 juillet 2019 restreignant le transport routier d'animaux vertébrés terrestres vivants durant les épisodes caniculaires. Ce texte prévoit l'interdiction du transport d'animaux entre 13 et 18 heures durant les épisodes caniculaires classés orange ou rouge par Météo France la veille du départ. Mais la mesure a prouvé à maintes reprises son inefficacité.

L'association Welfarm a lancé le 2 juillet 2020 l'application [Truck-Alert](#), pour que tout un chacun puisse signaler en ligne les camions bétailiers circulant par des températures supérieures à 30 °C. Depuis son lancement, 437 signalements par plus de 30 °C ont été renseignés sur l'application par des particuliers.

Ressources presse : <https://welfarm.fr/presse/chaud-dedans-chaquedegrecompte/>

À propos de Welfarm :

Welfarm est une association française et indépendante créée en 1994, dont la mission est reconnue d'utilité publique. Elle œuvre depuis près de 30 ans pour une meilleure prise en compte du bien-être des animaux d'élevage à toutes les étapes de leur vie : élevage, transport et abattage. Welfarm emploie à ce jour près de 30 salariés et son siège social se situe à Metz (57). Forte du soutien de ses près de 29 000 membres et donateurs, l'association agit exclusivement grâce à la générosité du public. Welfarm est membre de plusieurs groupes de travail institutionnels, dont le Comité d'Experts « bien-être animal » du ministère de l'Agriculture (CNOPSAV) et la Plateforme de l'UE sur le bien-être animal pilotée par la Commission européenne.

À propos de France Nature Environnement :

France Nature Environnement est le plus grand mouvement français de protection de la nature et de l'environnement. Nous fédérons, au sein de 47 organisations adhérentes, plus de 6 000 associations présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer.